

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 27 janvier 2016 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Armand Savoie, Secrétaire exécutif  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Développement  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE16 0151**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du mercredi 27 janvier 2016, en y retirant les articles 12.002, 12.003, 12.004 et 20.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE16 0152**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 23 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE16 0153**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le « Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle - Montréal 2016-2018 ».

Adopté à l'unanimité.

12.001 1150706009

---

**CE16 0154**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder à CD-Adapco, plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de sept ans, le contrat pour la fourniture de quatre licences du logiciel de mécanique des fluides numérique Star-CCM+ et du support technique, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 456 666,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14681 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1156945001

---

**CE16 0155**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le prolongement, pour une durée d'un an, du contrat de gestion et d'entretien des équipements audiovisuels du Jardin botanique de Montréal (CE13 0740) accordé à la firme Michel Blanchette, pour un montant maximal de 47 466 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1166299001

---

**CE16 0156**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'abroger la résolution CE12 0091 du comité exécutif du 25 janvier 2012;
- 2 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 5 599 264, 5 599 265, 5 599 266, 5 599 267, 5 599 268, 5 599 271, 5 599 817, 5 599 818, 5 633 768, 5 633 769, 5 633 770, 5 633 771, 5 633 772 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 3 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1152551006

---

**CE16 0157**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater le Service de la culture pour l'organisation d'un concours par avis public pour le choix d'une oeuvre d'art numérique sur la rue Émery dans le Quartier latin;
- 2- d'autoriser une dépense de 26 000 \$, taxes incluses, pour les frais de concours;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1150552004

---

**CE16 0158**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 452 243,52 \$, taxes incluses, pour la construction d'un réseau de conduits souterrains dans le cadre de la construction du nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site du complexe Atwater, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - de mandater la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) pour l'exécution des travaux, aux prix de son estimation, soit pour une somme maximale de 419 528,74 \$, aucune taxe applicable;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1152961005

---

**CE16 0159**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société d'habitation et de développement de Montréal à acquérir le lot 5 512 634 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, soit un immeuble appartenant au Complexe industriel de Lachine inc., pour la somme maximale de 1,3 M\$ et de signer une convention d'usufruit de la propriété pour une durée de dix ans avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) aux fins d'un stationnement incitatif visant à desservir la future gare du Canal.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1150845004

---

**CE16 0160**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors Cour du recours intenté par Bell Canada contre la Ville de Montréal au montant de 140 000 \$, en capital, intérêts et frais;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M<sup>e</sup> Mikael Benoit, le chèque suivant :
  - à l'ordre de M<sup>e</sup> Jean-Frédéric Dicaire, en fidéicomis, et ce, au montant de 140 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1156976006

---

**CE16 0161**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense estimée à 1 178,09 \$ relative au déplacement de M. Marc-André Gadoury, conseiller de ville responsable du dossier vélo, du 2 au 5 février 2016, à Minneapolis, Saint-Paul (É.-U.), afin de participer au *Winter Cycling Congress 2016*;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1160974001

---

**CE16 0162**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination de monsieur Marc Campeau, à titre de directeur - solutions d'affaires (gestion du territoire) du Service des technologies de l'information, dans la fourchette salariale FM10 (106 380 \$ - 132 980 \$ - 159 580 \$), à compter du 22 février 2016, pour une durée indéterminée, conformément aux Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal et à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre portant sur le processus de dotation avec appel de candidatures;
- 2- d'autoriser le Directeur de service – Technologie de l'information à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1167022001

---

**CE16 0163**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de monsieur Luc Gagnon, à titre de directeur de service - mise en valeur du territoire, dans la fourchette salariale FM13 (138 040 \$ - 172 550 \$ - 207 060 \$), à compter du 8 février 2016, ou une autre date en février 2016 à convenir entre les parties, pour une période indéterminée, conformément aux Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal et à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre portant sur le processus de dotation avec appel de candidatures.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1166992001

---

---

**Levée de la séance à 9 h 50**

70.001

---

Les résolutions CE16 0151 à CE16 0163 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville